



syndicat intercommunal
de dépollution des eaux
résiduaires de l'est

58, rue de Trèves
L-6793 Grevenmacher

www.sidest.lu

RAPPORT

de la réunion du comité du SIDEST du lundi, 6 novembre 2023 à 18.00 heures à la station d'épuration de Grevenmacher

Séance du : 6 novembre 2023

Date de la convocation : 20 octobre 2023

Présents : Raymond WEYDERT, président
Léon GLODEN, 1er vice-président, Jérôme LAURENT, 2^{ème} vice-président, Roger BARTHELMY, membres du bureau

Jacques BAUER, Robi BÉISSEL, Norbert CLÄSSEN, Antonio DA COSTA ARAUJO, René ERNST, Jean FEIPEL, Marcel HEINEN, Andrée HENX-GREISCHER, Camille HOFFMANN, Jean-Pierre HOFFMANN, Tim KARIUS, Marc KOHN, Carlo RAUS, Steve RECKEL, Georges REUTER, Frank ROLLINGER, Jean-Pierre SCHMITZ, Suzette SEYLER-GROMMES, Olafur SIGURDSSON, Sylvie STEINMETZ, Nicolas WELSCH, Thomas WOLTER, membres du comité

David WAGNER, secrétaire f.f. du syndicat

Excusés : Jean-Paul JOST, membre du bureau
Jean-Paul MULLER, membre du comité

Absents sans motif : /

Assistaient à la réunion : Danièle MOUSEL, directrice adjointe (sauf huis clos)
Kevin GIALLOMBARDO, responsable financier (sauf huis clos)
Pit HALSDORF, responsable technique (sauf huis clos)

SEANCE OUVERTE

0. Approbation du rapport de la réunion du 25 septembre 2023

Le comité a approuvé à l'unanimité le rapport de la séance du 25 septembre 2023, qui leur a été envoyé au préalable par courriel et distribué en début de séance.

1. Approbation du budget rectifié 2023 et du budget initial 2024

Le comité a approuvé le budget rectifié de l'exercice 2023 et le budget initial de l'exercice 2024, tel qu'il leur a été distribué en début de séance, et ceci à l'unanimité.

2. Approbation de la dotation du Fonds de renouvellement

Le comité a unanimement approuvé la dotation du Fonds de renouvellement d'un montant de 1.437.576,67 € pour l'exercice 2022.

3. Service à temps partiel d'un fonctionnaire communal pour raisons d'éducation – information

Rappelons que lors de sa séance du 14 septembre 2023 le comité a conféré une nomination définitive à Madame Antonella FORTUNATO au poste de fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1. Etant donné que Madame FORTUNATO a été nommé à un poste avec une tâche de 100%, le bureau a informé le comité qu'elle a fait une demande pour l'octroi d'un service à temps partiel pour raisons d'éducation. Considérant que le désir de Madame FORTUNATO n'a été communiqué au bureau et au comité qu'après sa nomination, la majorité des membres du comité était d'avis que le bureau devrait refuser cette demande.

HUIS CLOS

4. Nomination d'un fonctionnaire communal dans la fonction de secrétaire f.f.

M. David WAGNER assume actuellement la fonction du secrétaire faisant fonction, suivant la démission du secrétaire antérieur M. Francesco LOLAICO, mais ne remplit pas encore les conditions d'admissibilité pour pourvoir le poste vacant de secrétaire, étant donné qu'il n'a pas encore réussi à l'épreuve finale prévue pour la carrière du secrétaire, qui consiste en la rédaction d'un mémoire et en la défense du sujet traité.

Considérant que la nomination actuelle est venue à échéance, le comité a prolongé sa nomination au poste du secrétaire faisant fonction, et ceci à l'unanimité des voix des membres présents et avec effet au 1 septembre 2023.

Le Comité du SIDEST